

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1087

présenté par
Mme Bareigts

ARTICLE 45 BIS

À la première phrase de l'alinéa 6, substituer aux mots :

« dès lors qu' »

le mot :

« s' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.